

*Les Cahiers
de la Fondation Rurale de Wallonie*

N°6 - La sauvegarde du patrimoine rural

Comment la concevoir, la financer et la mener,
- avec la participation des habitants -
dans le cadre des opérations de développement rural

Le patrimoine, un atout pour demain

A côté du patrimoine naturel, le patrimoine culturel marque le paysage de nos campagnes. Témoin de la vie des générations passées, il est aussi le produit des ruraux d'aujourd'hui.

Il constitue un **atout économique** pour les communautés rurales. Anciennes bâtisses, croix, fontaines et monuments jalonnent les itinéraires campagnards et attirent un nombre croissant de touristes à la recherche de l'authenticité des régions visitées, de leurs spécificités historiques et géographiques. Le succès renouvelé des Journées du Patrimoine en témoigne.

Intégré au tissu économique local, le patrimoine génère donc des rentrées d'argent. Il crée aussi des emplois. Et puis, indirectement, attirant la clientèle, il fait vivre des fournisseurs de services, hôteliers, restaurateurs, cafetiers, épiciers, garagistes ...

Et ce n'est pas tout : en rehaussant la qualité du paysage villageois, le patrimoine induit une image positive du lieu, une image dont tire profit la réputation des entreprises qui les voisinent ou, mieux encore, qui s'installent dans les murs d'une bâtisse de caractère ou d'un ancien moulin...

Mais là ne s'arrête pas l'aubaine : le patrimoine constitue aussi un élément essentiel du cadre de vie des particuliers. Qu'il vienne à disparaître et c'est un trou béant dans l'espace public, un chaînon manquant dans l'histoire de la communauté.

Si cette fonction environnementale est évidente, **les fonctions sociale et culturelle assurées par le patrimoine** sont vitales pour la société villageoise. Le patrimoine conserve en effet la mémoire collective et témoigne des mutations du passé. Il joue par là un rôle fondamental de ciment de la communauté rurale.

Les ethnologues ne disent-ils pas que, comme la langue, le patrimoine contribue à forger **l'identité** d'un groupe social ? Cette identité se nourrit de racines communes qu'il faut sans cesse rappeler. Sinon, la conscience collective se fissure, les solidarités et la cohésion sociale qu'elle génère disparaissent...

Vu sous cet angle, le patrimoine apparaît comme un levier majeur du développement de nos villages, situé au carrefour du social, du culturel et de l'économique.

Le sauvegarder - sans pour autant figer les villages dans le passé ni susciter un repli identitaire - ce n'est donc pas un objectif accessoire, c'est un **acte essentiel de bonne gestion publique**.

*En couverture : Le donjon de Montuy
(Comblain-au-Pont)
Architecte : Edouard CORNIL*

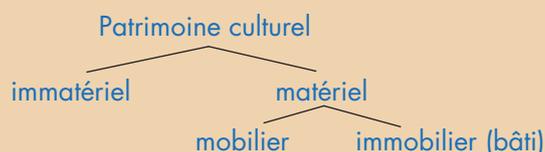


L'ancienne gare de Braives



Définition...

Le patrimoine culturel est constitué de l'ensemble des biens créés par l'homme qui se transmettent de génération en génération. Cet héritage revêt des formes diverses, tantôt immatérielles – telles les légendes, les traditions, les savoir-faire, les langues et dialectes – tantôt matérielles. On parle alors de patrimoine mobilier (un retable, un costume, une partition musicale, des outils...) ou de patrimoine immobilier. C'est de ce dernier dont nous allons surtout parler dans ce Cahier. Mais pas seulement : nous ferons référence aussi au patrimoine immatériel, mémoire collective et savoir-faire de nos artistes et artisans.



Les opérations de développement rural, une occasion de sauvegarder et de valoriser le patrimoine local... avec le coup de pouce des habitants !

Le patrimoine culturel présent dans nos villages exerce une réelle fascination sur nos concitoyens pourvu qu'un processus soit mis en place qui attire leur attention sur le caractère précieux et irremplaçable des éléments qui le composent.

Les **enseignants** peuvent jouer là un rôle crucial à côté des **animateurs culturels** et des **associations** locales ou régionales d'**éducation permanente** spécifiquement dédiées à sa sauvegarde. Les **Journées du Patrimoine** apportent, quant à elles, une contribution non négligeable à ce processus didactique.

À côté de ces acteurs spécialisés, les **opérations de développement rural** constituent un processus particulièrement efficace en faveur de la sauvegarde et de la valorisation des éléments patrimoniaux : la phase de **diagnostic participatif** permet à un public plus large qu'à l'ordinaire de prendre conscience des richesses que recèlent son village, sa commune et les territoires voisins. Les inventaires élaborés en commun mettent ainsi au jour des trésors ignorés (voyez plus loin l'exemple de la « machine à feu » de Bernissart).

Dans la suite de l'opération, la **phase stratégique** lance - en faveur du patrimoine local - des projets parfois audacieux (voyez dans nos exemples la Commission du patrimoine de Flobecq). Dans certains cas, il est aussi question de sensibilisation à destination des enfants et de leurs parents.

Souvent, sans attendre l'approbation du programme communal de développement rural, des **groupes d'habitants** se forment, épaulés par des agents de développement et des scientifiques, pour prendre eux-mêmes en mains les travaux de réhabilitation (comme à Blaton et, sur cette page, à Boignée). Ou encore, pour organiser une manifestation qui mettra à l'honneur le savoir-faire local aux yeux des visiteurs extérieurs mais aussi des gens du cru (le symposium de Comblain-au-Pont).

C'est donc à chacune des étapes de l'opération de développement rural que le patrimoine s'affirme comme réel levier de développement, notamment en jouant - du début à la fin - un rôle fédérateur de la communauté rurale !



Photos : Pascal Degée

Les actions de sauvegarde du patrimoine, comment les financer ?

Les exemples présentés dans les pages suivantes, montrent bien la diversité des sources de financement possibles en fonction de la nature de l'action...

La Région wallonne

► La **DGATLP** <http://mrw.wallonie.be/dgatlp> peut être sollicitée en matière de patrimoine culturel immobilier. Sa Division du patrimoine comprend :

- La Direction de l'archéologie, compétente en matière de subvention pour des activités liées au patrimoine archéologique.
- La Direction de la restauration, compétente en matière de subvention pour des travaux sur des biens immobiliers classés.

► Le **Petit Patrimoine Populaire Wallon** www.pppw.be subventionne le secteur privé ou le secteur public pour des travaux d'entretien ou des actions de promotion en faveur du petit patrimoine. Celui-ci comprend des éléments tels que chapelles, roues à aube, calvaires, lavoirs, horloges, reposoirs, fontaines, croix, ponts, portiques, pompes, portes de grange, arbres...etc.

► L'Institut du Patrimoine wallon

www.institutdupatrimoine.be créé par décret régional du 1 avril 1999, assure essentiellement trois missions :

- Mission immobilière d'assistance aux propriétaires publics et privés de biens classés menacés ou dégradés.
- Mission de formation de perfectionnement aux métiers du patrimoine pour conserver les savoir-faire.
- Mission de sensibilisation par des publications, manifestations et organisation des Journées du Patrimoine ainsi que par l'octroi de subventions à des acteurs publics et privés pour des actions de même nature.

► Le **budget « développement rural »** finance ou co-finance, dans le cadre des opérations de développement rural, des aménagements d'espaces publics comprenant des éléments patrimoniaux (voir notre exemple de Herbesthal) mais aussi l'achat et la restauration de bâtiments. Ce budget vient éventuellement en complément de l'apport d'autres départements, pour atteindre une subvention totale de 80% maximum des dépenses. Les investissements immatériels ou les dépenses de fonctionnement sont - jusqu'à nouvel ordre - exclus de son intervention.

► Exceptionnellement, **d'autres administrations et budgets régionaux** peuvent être sollicités en fonction des effets induits escomptés (voyez l'exemple de Comblain-au-Pont).

La Communauté française

Elle est compétente en matière de patrimoine culturel mobilier et immatériel. A ce titre, elle prévoit des subventions pour l'entretien et la restauration de biens culturels mobiliers classés et la sauvegarde du patrimoine immatériel. Dans les limites de son budget, elle aide également les musées.

La Communauté germanophone

La compétence relative au patrimoine ayant été transférée à la Communauté germanophone en 1994 pour la protection des monuments et des sites (Denkmal und Landschaftsschutz) et en 2000 pour les fouilles (Ausgrabungen), c'est l'Administration des matières culturelles « Abteilung Kulturelle Angelegenheiten » qui est l'instance de référence pour les communes germanophones.



L'Union Européenne

A la suite de l'initiative LEADER, les axes 3 et 4 du Plan Wallon de Développement Rural (PWDR) constituent une opportunité pour le financement d'actions concernant la promotion du patrimoine rural, inscrites dans un Plan de Développement Stratégique. Les axes 3 et 4 sont aussi pertinents pour des petits travaux de réhabilitation. D'autres fonds européens peuvent être sollicités dans les régions éligibles.

Les Provinces

Elles peuvent attribuer des subventions ou des aides d'autres natures aux projets et actions des communes, des associations ou des particuliers en faveur du patrimoine culturel matériel ou immatériel, ainsi que le prévoit par exemple, explicitement, la Province de Namur. Voyez auprès de votre province si cela est possible...

Les Communes

Leurs subventions aux associations (voyez l'exemple de Bernissart et de Flobecq) mais aussi leur mise à disposition de moyens logistiques peuvent apporter une aide significative.

Des financeurs privés...

...peuvent être intéressés à associer leur nom ou celui de leur entreprise à une action dont la visibilité est assurée et qui jouit d'un attrait confirmé dans le public.

Cet inventaire des sources de financement ne se prétend pas exhaustif.



La « Cour de Justice » de Hosdent (Braives)

Les six exemples...

... qui suivent présentent un échantillon d'actions de sauvegarde du patrimoine dans des communes menant une opération de développement rural avec l'accompagnement de la FRW.

A chaque fois, les habitants se sont mobilisés pour apporter un coup de main significatif sous des formes diverses.

De telles actions comportent souvent un effet induit appréciable parce qu'elles amorcent une co-production citoyenne qui se prolonge au-delà de la mobilisation ponctuelle. Elles peuvent engendrer une implication renforcée des habitants dans l'ensemble de la vie communale.

Une opération de développement rural ...

- Une O.D.R. est un processus participatif au niveau communal organisé par un décret de 1991 de la Région wallonne.
- Ce processus débouche, après diagnostic de la situation, sur la formulation et la mise en œuvre d'un Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.).
- Ce programme énonce une stratégie globale et intégrée sur tous les aspects de la vie locale. Il cherche donc à développer harmonieusement les dimensions que sont l'économique, le social, le culturel et l'environnement. L'impact des projets pour les générations futures est autant que possible pris en considération.
- Les projets peuvent être financés ou co-financés par le Ministre de la Ruralité.
- Si c'est bien le Conseil communal qui détient le pouvoir de décision finale, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) – où siègent des représentants de toutes les catégories sociales – constitue le principal lieu de débat, de réflexion et de conception.
- Les agents de développement de la FRW, garants et animateurs de la participation citoyenne, accompagnent plus de 80 opérations de ce type.

Les crêtes à cayaux de Blaton (Bernissart)



> **Nathalie Squerens, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie, accompagne l'opération de développement rural de Bernissart**

Nathalie, d'où est partie l'initiative de sauvegarder les crêtes à cayaux ?

En 1999, lorsque nous avons lancé l'opération de développement rural, plusieurs habitants de Blaton ont signalé la dégradation et le risque de disparition d'un patrimoine unique dans la région : des murs en pierres sèches appelés « crêtes à cayaux ». Un groupe d'habitants s'est constitué pour y réfléchir.

Et pour passer à l'action...

Oui : l'occasion lui fut donnée en 2001, en marge des Journées du Patrimoine. Avec l'aide de la Commune et de la FRW, le groupe a organisé une démonstration de reconstruction de ces murs grâce à Théo Bruneel, ancien mineur, seul à connaître encore la technique. L'année suivante, cette activité a été répétée, agrémentée d'un circuit de découverte des lieux d'extraction du sable et du grès de Blaton.

Plus récemment, l'effort s'est poursuivi ?

Effectivement : en 2005, le groupe a organisé plusieurs chantiers de restauration avec les Compagnons bâtisseurs, grâce à l'aide financière de la Commune qui assurait aussi la logistique et l'hébergement des jeunes volontaires. La collaboration est maintenant bien établie avec l'association et des chantiers sont organisés régulièrement.

En 2006, c'est le Service des Voies hydrauliques du Ministère de l'Équipement et des Transports qui a retroussé ses manches : les ouvriers du MET, avec les Compagnons bâtisseurs, ont remis en état un mur ancien de type « crêtes à cayaux » le long du canal Ath-Blaton. Quelques habitants ont donné un coup de main : une collaboration très fructueuse ! Elle s'est poursuivie en 2007 et aujourd'hui, les résultats sont là, bien visibles dans le village de Blaton qui a retrouvé une certaine allure !

Où avez-vous trouvé les financements ?

C'est essentiellement la Commune de Bernissart qui a apporté les moyens.

Et tout cela a fait des émules...

Certainement. Tout d'abord, afin de conserver mémoire de la technique de construction et de restauration des crêtes à cayaux, le groupe d'habitants a réalisé un film vidéo didactique. Ensuite, toutes les actions ont été largement relayées par la presse locale et ailleurs, en Wallonie. Le groupe a notamment été invité dans la région de Huy - où se trouvent aussi des murs en pierres sèches - afin de témoigner de son expérience. On se dirige d'ailleurs vers la réalisation d'un inventaire de ces murs dans l'ensemble de la Wallonie afin de les faire reconnaître comme Petit Patrimoine Populaire Wallon et d'en assurer ainsi la préservation.

Pour cela, les bureaux régionaux de la FRW collaborent avec l'asbl « Qualité-Village-Wallonie ».

Quel a été votre rôle d'agent de développement ?

J'ai assuré l'animation du groupe d'habitants et aussi - avec d'autres bien sûr - l'organisation pratique des chantiers, le relais vers les services communaux, les contacts avec la presse et la promotion des actions en général. J'ai pris une part active dans la réponse aux demandes d'information et dans les contacts avec les autres communes wallonnes disposant de murs de pierres sèches.

D'autres projets ?

A Blaton, on compte bien poursuivre les chantiers de restauration et créer un circuit pédestre d'interprétation sur les crêtes à cayaux. Pour ce faire, le groupe d'habitants, la Commune et la FRW collaborent avec le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut et la Maison du Tourisme du Tournaisis.



L'espace-rue au centre de Herbesthal (Lontzen)



> Monique Hermann, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie, accompagne l'opération de développement rural de Lontzen

Monique, d'où est partie l'idée d'aménager le centre de Herbesthal ?

Dès le début de l'opération de développement rural, l'aménagement de la place de l'église a été une préoccupation majeure des habitants. La population et le syndicat d'initiative souhaitaient donner un véritable centre au village de Herbesthal. Le projet a été repris dans les priorités fixées par la Commission Locale de Développement Rural et approuvé par les mandataires. Immédiatement, l'idée a été émise de profiter de cet aménagement pour mettre en valeur des éléments du patrimoine local, c'est-à-dire l'église et le monument patriotique mais aussi des constructions riveraines, en l'occurrence la Maison communale et une habitation privée, en moellons calcaires, datant du XIX^e siècle.

Avec quelle idée derrière la tête ?

Les objectifs ont été d'améliorer la convivialité et de renforcer la sécurité des usagers, en particulier non-motorisés, mais aussi de mettre en valeur ce patrimoine afin de renforcer le sentiment d'appartenance à l'entité communale chez les habitants. L'étude préalable, menée en étroite concertation avec le Groupe de pilotage composé d'habitants de Herbesthal, a bien montré la nécessité d'aménager l'ensemble de la rue de l'église pour parvenir à ces objectifs.

Les habitants ont donc été étroitement associés au projet ?

Oui. Le groupe-pilote composé de onze habitants - accompagnés par l'agent de développement de la FRW et par l'auteur de projet - a tout d'abord dressé l'inventaire de la situation existante : les atouts et faiblesses de la rue de l'église. Réunions, visites de terrain... la nécessité d'un aménagement global du périmètre s'est confirmée. Le groupe a dressé un plan d'ensemble qui a été soumis aux riverains et à tous les habitants. Ceux-ci ont pu faire part de leurs réactions et le projet a été adapté en tenant compte des besoins d'un maximum d'usagers.

Le résultat est-il apprécié ?

L'inauguration a eu lieu en 1999. Les riverains et autres usagers témoignent aujourd'hui de leur satisfaction et l'ensemble de l'aménagement s'inscrit parfaitement dans le paysage local.

Comment ont été financés ces travaux ?

Le budget « développement rural » de la Région Wallonne a couvert 80 % du coût des travaux, au travers de trois conventions passées avec le Ministre de la Ruralité.

Les objectifs ont-ils été atteints ?

Le patrimoine est-il bien mis en valeur ?

Percevez-vous grâce à cela un renforcement du sentiment d'appartenance des habitants de Herbesthal à l'entité communale de Lontzen ?

Les enfants se rendent plus facilement à l'école à pied ou à vélo. Le trafic et le stationnement dans la rue de l'Eglise se sont améliorés. Régulièrement, des enfants jouent sur la place et les scouts y organisent des activités. Au quotidien, le Syndicat d'Initiative s'implique dans l'entretien ordinaire du site et les associations y organisent des fêtes. Enfin, l'image de la rue de l'Eglise est positivement transformée et ce, notamment, grâce aux aménagements spécifiques mettant les éléments du patrimoine en valeur.



La machine à feu de Bernissart



> Eric Evrard, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie, accompagne l'opération de développement rural de Bernissart

Eric, qu'est-ce que c'est une « machine à feu » ?

Mis au point en 1705, c'est le premier moteur faisant appel à une énergie autre qu'humaine ou animale : la vapeur d'eau. Il s'agit d'une machine utilisée dans les mines et carrières pour éliminer les eaux d'infiltration. C'est un ensemble composé d'une chaudière, cylindre, piston et balancier accouplés à un système de pompage. Cette innovation technologique fut un élément-clé de la révolution industrielle parce qu'elle a permis aux mineurs d'aller plus avant dans l'exploitation des gisements profonds.

Celle de Bernissart était connue ?

Pas du tout. En fait, tout commence lors des réunions de consultation des habitants au cours de l'opération de développement rural. Ils soutenaient qu'il fallait sauvegarder une ruine, dernier témoin de l'industrie minière locale. Ils insistèrent tant et si bien que j'ai mené ma petite enquête auprès des archéologues de l'Université de Liège. De fait, ils m'ont confirmé que Bernissart abritait bien un bâtiment unique, ignoré des inventaires officiels, dont la valeur patrimoniale était sous-estimée. Daté de 1781, il fut construit pour abriter une machine à feu. Encouragé par cet avis autorisé, un habitant – membre de la CLDR – a entrepris des recherches sur le passé minier de la commune. Cela a conduit un petit groupe de

bénévoles à ratisser les sous-bois et à découvrir - sur base d'une carte de 1776 - les traces visibles de charbonnages inconnus, en pleine forêt domaniale de Bon-Secours. Les recherches se sont poursuivies, stimulées par cette découverte.

Comment ces découvertes ont-elles été valorisées ?

Des produits touristiques et culturels ont été créés autour de ce passé industriel et de ses vestiges. Un prototype de circuit d'interprétation, autour des houillères du XVIII^e siècle, a été imaginé par le Groupe de pilotage composé d'habitants. Ce circuit est à présent pérennisé par le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut en un produit touristique baptisé « Sur les traces du diamant noir ».

Cela a eu un effet d'entraînement : une émission spéciale de notre télévision régionale, des chantiers-jeunes pour défricher les anciens terrils bordant le circuit, plusieurs publications, une étude du bâtiment de la machine à feu... On peut dire qu'à présent, cet héritage est reconnu par les habitants !

Lors des Journées du Patrimoine, en 2006, nous avons reconstitué des équipements miniers pré-industriels sur le site et cela a rencontré un énorme succès. On pense dès lors amplifier cette démarche de tourisme culturel : un projet de centre d'interprétation en plein air est à l'étude. On recréerait autour de la machine à feu un charbonnage pré-industriel.

Quel a été votre rôle d'agent de développement ?

Pour l'essentiel, j'ai largement aidé à construire le réseau des acteurs. Localement, j'ai mis en contact des intervenants susceptibles de jouer un rôle dans le projet. A un autre niveau, j'ai recherché des personnes-ressources capables de donner un avis autorisé, notamment des scientifiques mais aussi des fonctionnaires de la DNF et des responsables du Parc Naturel. Enfin, je me suis mis en quête de subventions...

Précisément, d'où sont venues les ressources pour mener ce projet ?

Les habitants y ont mis de leur temps. La Fondation Rurale de Wallonie a mis à disposition du temps de travail d'un agent de développement. Certaines subventions sont venues des Journées du Patrimoine et puis, en ce qui concerne le circuit du diamant noir, c'est grâce à un co-financement Région/Union Européenne, dans le cadre du Phasing-out de l'Objectif 1 que le projet a pu aboutir.



Le lavoir de Menugoutte (Herbeumont)



> Jean-Loup Blanchy, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie, accompagne le Groupe d'Action Locale LEADER « Au fil de la Pierre »

Jean-Loup, qu'est-ce qui est remarquable dans cette restauration ?

Il s'agit d'une restauration véritablement initiée, promue et même, en partie, réalisée par les habitants eux-mêmes et parmi eux, des enfants. Et tout cela, dans un village qui ne compte pas plus de cinquante habitants ! La Commune participe au projet qui a le soutien de l'asbl Qualité-Village-Wallonie.

Comment est-ce que cela a démarré ?

L'initiative revient à une habitante. Le lavoir était abandonné depuis de nombreuses années, couvert de graffiti, ses ardoises cassées, ses gouttières percées. C'était en quelque sorte un chancre à la sortie du village. En 2003, n'y tenant plus, Madame de Borrekens a lancé l'idée de sa restauration. Elle a ameuté des gens, pris des contacts, organisé un grand nettoyage de printemps en 2004 donnant ainsi au projet un peu plus de crédibilité.

L'initiative européenne LEADER a apporté la bouée de sauvetage ?

Exactement. C'est vers cette époque que se créait un Groupe d'Action Locale réunissant les communes de Herbeumont, Bertrix, Libin et Saint Hubert sous l'appellation « Au fil de la Pierre ». Son programme : la promotion de la pierre et de la mémoire collective qui y est liée. Le projet de restauration du lavoir s'est tout naturellement inséré dans ce programme. Grâce à sa dimension patrimoniale certes mais aussi parce qu'il recréait une fonction que tout lavoir remplissait dans le passé, celle d'un lieu de rassemblement où se retrouvaient périodiquement les gens du village. Et puis, un lavoir restauré, c'est aussi un attrait touristique, dans une région à fort potentiel. Le projet comportait donc de solides arguments.

Pour en revenir aux habitants, quel rôle actif ont-ils joué ?

Les enfants surtout ont pris une large part dans la rénovation. Avec quelques adultes, ils ont été mis au cœur du projet. On a fait appel à leur créativité : ils ont réalisé le cadran solaire qui se trouve sur le mur extérieur ainsi que les peintures collectives à l'intérieur. Dorénavant, ces jeunes générations sont les gardiennes du lieu ! Peu de chance de le voir à nouveau couvert de graffiti.

Aujourd'hui, à quoi ressemble cet élément du patrimoine ?

Les travaux ont été terminés en 2006. Une terrasse accueille le visiteur où les plus jeunes peuvent chevaucher un âne en bronze. Un banc et des fleurs bien sûr. À l'intérieur, l'eau coule à nouveau dans les bacs anciens : ce sont des éléments d'une réelle valeur patrimoniale !

Qui a assuré le financement ?

L'Union européenne a pris à sa charge 90% des 12.500 euros alloués au projet par le GAL. Les quatre communes partenaires ont financé les 10% constituant la part locale privée. La Commune d'Herbeumont a financé le solde pour parvenir au coût total de la restauration : 24.180 euros.



Le symposium de sculptures de Comblain-au-Pont



> Anne-Marie Reggers, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie, accompagne l'opération de développement rural de Comblain-au-Pont

Anne-Marie, qui a eu l'idée de créer un symposium de sculptures à Comblain ?

C'est en 1993 que quatre passionnés de sculpture décident de créer l'association Kercal (calcaire en Verlan) qui sera à la base de la première édition du symposium deux ans plus tard. A cette époque, la Commune de Comblain démarre sa première opération de développement rural. Les objectifs du symposium intégrant parfaitement les priorités de développement qui se font jour, la Commune est d'emblée séduite par le projet et décide d'y apporter son soutien.

En quoi consiste le symposium ?

En pleine nature, sur un site exceptionnel des bords de l'Ourthe, des sculpteurs de diverses nationalités sont invités à réaliser une sculpture « d'instinct ». Ils ont chacun à leur disposition un bloc de pierre calcaire brute, cette fameuse « pierre bleue » qui fait la renommée des carrières locales. Le symposium est réellement un moment privilégié de rencontre et d'échanges entre et avec les sculpteurs. Il draine un large public venu assister, en temps réel, à la naissance d'éléments nouveaux de son patrimoine. La sculpture est associée à la musique et à d'autres disciplines artistiques pour faire de cet événement un moment-phare de la vie culturelle comblenoise !

Avec quelle idée derrière la tête ?

La commune de Comblain-au-Pont est profondément marquée par la pierre : son patrimoine naturel, paysager, urbanistique, son passé carrier... Promouvoir cette pierre, au travers de la création artistique, c'est revaloriser l'image de la commune tout entière, comme une terre d'accueil de la sculpture, de la culture, une commune dynamique, ouverte à la modernité ! Il est aussi important de mobiliser les habitants et les forces vives locales autour d'un événement mettant à l'honneur leurs compétences. Le symposium est également résolument convivial : il permet de créer du lien entre les habitants et de développer les bases de partenariats pour des projets futurs.

Les habitants de la commune sont donc étroitement impliqués ?

Cette implication est essentielle. A titre individuel, les habitants participent à la logistique de l'événement (régie, entrées, repas, promotion...) mais aussi, ils hébergent les sculpteurs chez eux, le temps de la manifestation, vivant ainsi une expérience humaine et culturelle unique. Collectivement, les associations locales sont également impliquées pour animer la vie villageoise durant les trois semaines du symposium.

D'où proviennent les moyens financiers ?

La Région - via la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement - constitue la principale source de financement grâce à une subvention qu'elle octroie au Musée de la Pierre de Sprimont pour des actions de promotion de la pierre en Ourthe-Ambève. La Province de Liège apporte une aide financière et une aide matérielle. La Communauté Française - relations internationales - est intervenue exceptionnellement pour l'édition 2006.

Les objectifs sont-ils atteints ?

Le patrimoine ainsi valorisé est-il réellement facteur de développement local ?

Toutes les retombées d'un tel événement ne sont pas mesurables. Ce que je constate, c'est que s'instaure entre les acteurs une habitude de travailler ensemble, en partenariat. La concurrence fait place à des projets menés en commun. D'année en année, les habitants s'impliquent davantage.

> > > >



Anne-Marie, en tant qu'agent de développement, quel est votre rôle dans tout le processus ?

Nous avons une fonction de relais vers les habitants, pour les mobiliser autour du Symposium, avant et pendant la durée de celui-ci. Notre travail est un travail d'animation des réunions citoyennes pour que chacun puisse s'impliquer et trouver sa place.



Photos : Bob Van Dyck -
© Commune de Comblain-au-Pont



La Commission du patrimoine de Flobecq



> Brigitte Thienpont, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie, accompagne l'opération de développement rural de Flobecq

Brigitte, quelle est l'origine de cette Commission du patrimoine ?

L'idée est apparue lors de la première opération de développement rural menée dans la commune. Dès sa création, en 1994, la Commission a attiré de nombreux citoyens : historiens, archivistes, membres d'associations locales, écrivains du coin... Depuis lors, elle ne cesse d'organiser des activités portant sur l'histoire locale et régionale (expositions, conférences, Journées du Patrimoine...) et de mettre à l'honneur d'illustres personnages de notre terroir.

Qu'est ce qui, au départ, motivait tous ces gens ?

Ils ne voulaient pas que des pans entiers de l'histoire locale soient oubliés. Ils voulaient entretenir la mémoire collective, préserver les traces du passé. Et puis, dans la foulée, leur intention était de sensibiliser les citoyens de tous âges à la valeur du patrimoine matériel et immatériel de leur village et de leur région.

Et pour y arriver, aujourd'hui, ils n'hésitent pas à descendre dans la rue... ?

Effectivement. Lorsqu'ils ont voulu rappeler les migrations des ouvriers saisonniers de 1900 à 1930, ils ont créé une exposition « La saga des aoûteurs du Pays des Collines ». Et pour sensibiliser activement les jeunes générations à cette histoire souvent oubliée

dans les manuels scolaires, les membres de la Commission ont mis en scène un spectacle de rue intitulé « 1904, le chemin des lapins », en y impliquant les associations locales, les troupes de théâtre amateur et d'autres bénévoles du Pays des Collines. Le succès a été au rendez-vous. Si bien qu'un second spectacle de rue relate la vie des flobecquois sous l'occupation : « 1918, la route du Casino » a été réalisé sur base d'un scénario écrit par le Président de la Commission du patrimoine.

Où ont-ils été chercher les finances ?

La Commune de Flobecq octroie un subside annuel à la Commission. Et puis, nous trouvons d'autres apports financiers en fonction des projets.

Quel a été votre rôle d'agent de développement ?

Depuis sa création, je tiens le secrétariat de la Commission. J'aide aussi à mettre en œuvre certains projets.

Les objectifs ont-ils été atteints ?

Les citoyens flobecquois regardent-ils et respectent-ils leur patrimoine autrement qu'auparavant ?

Suite à l'action de la Commission, la Commune a créé un service des archives. Je constate que des citoyens y font don de certaines collections historiques, que ces archives sont consultées par la population et qu'elle les respecte. Je constate aussi que de plus en plus de travaux scolaires sont demandés par les professeurs en rapport avec les thèmes traités par la Commission.





► En complément des actions « patrimoine » menées dans le cadre des opérations de développement rural...

L'Assistance architecturale et urbanistique de la FRW

Grâce à son équipe localisée à Attert, la FRW propose des actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine rural : animations pédagogiques pour enfants, publications, formations, conférences pour adultes...

Les enfants d'aujourd'hui...acteurs du patrimoine de demain

Classes de dépaysement, animations liées à l'initiation à l'environnement, séjours à la ferme : l'enseignant n'a que l'embarras du choix s'il souhaite sensibiliser ses élèves aux problèmes environnementaux et à la sauvegarde du patrimoine naturel. Mais en matière de patrimoine bâti et plus particulièrement d'habitat traditionnel, qu'en est-il ? Peu d'initiatives alors que l'école primaire et son milieu peuvent constituer un merveilleux terrain d'actions pour sa découverte. C'est pourquoi l'Assistance architecturale et urbanistique (AAU) de la FRW propose aux enseignants et animateurs différentes actions.

► Partir à la découverte de l'habitat traditionnel en Wallonie...

L'AAU invite les enfants de toutes les écoles de Wallonie à participer à une journée *Classe Patrimoine*. Cette activité se déroule à Attert, un village de Lorraine. Grâce à des exposés, plans, cartes, maquettes, échantillons de matériaux, jeux et une visite du village, les enfants découvrent l'habitat traditionnel et les notions de sauvegarde et de restauration respectueuses du patrimoine.

► Poursuivre cette activité par la mise place d'un projet « patrimoine »...

À la suite d'une *Classe patrimoine*, chaque enseignant peut poursuivre cette activité de retour en classe. L'AAU peut en effet le conseiller, l'accompagner dans la mise en place d'un projet scolaire.

► Partir à la découverte de son cadre de vie...

« *Le village en bandoulière* » constitue une série de valises thématiques conçues comme un outil permettant aux enseignants et animateurs d'aborder le patrimoine de manière autonome. Chaque valise comprend des propositions d'activités de terrain ou à mener en classe ainsi qu'un grand nombre d'informations. Trois valises sont d'ores et déjà disponibles : « *Les façades de la maison traditionnelle* », « *Les matériaux de la maison traditionnelle* » et « *La maison traditionnelle et sa région* ». Une quatrième valise consacrée à « *La maison et le village* » est à paraître. « *Le village en bandoulière* » est en location dans 29 points de dépôt en Wallonie.



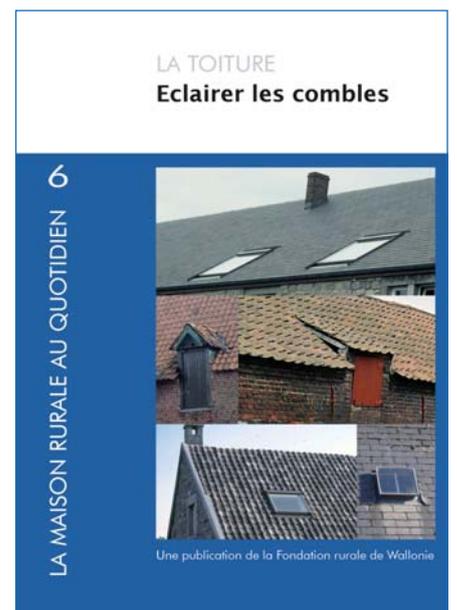
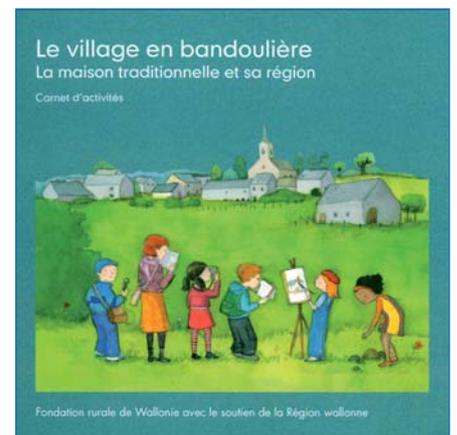
La maison rurale au quotidien

Le patrimoine bâti n'est pas seulement monumental. Il comprend aussi des constructions plus modestes telles que maisons et fermes, des éléments porteurs d'une histoire, d'un mode de vie souvent oubliés. Pour que la maison rurale survive, une nouvelle destination s'impose.

Dans le cadre d'un PCDR, elle peut faire l'objet d'une réaffectation qui la mène d'une fonction privée vers une fonction publique (maison de village, logements sociaux...). Quelle que soit l'option choisie, la maison rurale recèle de nombreuses qualités qu'il ne faudra pas négliger. Tout acte de transformation doit être pensé, réfléchi et exécuté avec doigté. A ce titre, la FRW - avec le soutien

de la Région wallonne - publie la série « *La maison rurale au quotidien* », composée de plaquettes thématiques relatives aux travaux de rénovation et de transformation de la maison rurale en Wallonie.

Infos : tél. 063/230.494
ou courriel : cau@frw.be



En savoir plus sur...

La sauvegarde du patrimoine

- Les fiches d'aménagement rural éditées par la FRW :
infos : aau@frw.be
- Les publications de la DGATLP : <http://mrw.wallonie.be/dgatlp>
- Qualité-Village-Wallonie : www.qvw.be
- Les Plus Beaux Villages de Wallonie : www.pbvw.be

Les opérations de développement rural

- Visitez le site www.frw.be

Les Cahiers de la FRW

Déjà parus...

N°1 – L'atelier rural
N°2 – Le logement tremplin

N°3 – Le logement intergénérationnel
N°4 – La participation citoyenne
N°5 – La maison de village

A paraître...

N°7 – Agriculteurs et voisinage
N°8 – L'aménagement des espaces publics



Le moulin d'Opprebais (Incourt)

Avec le soutien de



Fondation Rurale de Wallonie
Avenue Reine Astrid, 14 • B - 5000 Namur
contact@frw.be • +32(0)81/261.882

www.frw.be